

# Actes des 8<sup>e</sup> journées scientifiques du GDR 3544 Sciences du Bois

Version provisoire

## 8<sup>e</sup> journées du **GDR** **SCIENCES DU BOIS**



18, 19 et 20 novembre 2019  
Campus Bois, Epinal, France

## **B20 : Les architectes et la place de la conception architecturale dans la structuration de la filière bois-construction en France**

LAMOUREUX Margotte<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Laboratoire Espaces Travail, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette,  
LAVUE UMR 7218 CNRS  
margottelamouroux@gmail.com

**Mots clés :** architectes ; conception architecturale ; filière bois-construction ; structuration de filière ; appels à projets ; jeux d'acteurs ; collaborations ; immeubles de grande hauteur en bois

### **Contexte et objectifs**

Bénéficiant du contexte de transition écologique, le développement de la filière bois, filière industrielle organisée autour d'une ressource naturelle et renouvelable, a fait l'objet ces dernières années d'une phase d'accélération notable. Créé en 2014 par le Conseil National de l'Industrie, le Comité Stratégique de Filière (CSF Bois), a souhaité rattraper, comme en témoignent le Plan Industrie du Bois et les derniers Plan Bois Construction, le retard de la filière en termes de construction<sup>1</sup>. Ainsi ce secteur se présente comme l'une des cibles prioritaires de la structuration de la filière<sup>2</sup>, pour lesquelles cette dernière déploie des ambitions politiques, sociales et économiques à travers les organisations d'acteurs qui modèlent la production de la ville. Là où il fédérait quelques architectes, bureaux d'études techniques et petites et moyennes entreprises spécifiques il y a encore une quinzaine d'années, le matériau bois interpénètre désormais le champ de la construction à une plus grande échelle. Maîtres d'ouvrage publics d'Opérations d'Intérêt National ou de métropoles, promoteurs spécialisés, branches dédiées au sein de grands groupes immobiliers ou de majors du BTP, agences d'architecture ou bureaux d'ingénieurs à fort chiffre d'affaires s'en emparent désormais, en communiquant abondamment sur le sujet. Le recours aux systèmes constructifs industriels et aux procédures de marchés en conception-réalisation, qui inverseraient les préséances entre entreprises et architectes vis-à-vis du maître d'ouvrage, sont largement encouragés dans la majorité des initiatives portées par les organismes de la construction bois et soutenues par les pouvoirs publics<sup>3</sup>. Ces récentes évolutions, qui semblent propices à une transformation des pratiques professionnelles, nous ont conduites à interroger la place donnée aux architectes et à la conception architecturale dans la structuration de la filière bois-construction, à la fois dans les politiques institutionnelles mises en place et dans les situations de projet qu'elles engendrent.

Auparavant portés par le Comité National pour le Développement du Bois CNDB<sup>4</sup>, c'est désormais la récente Association pour le Développement des Immeubles à Vivre bois

---

<sup>1</sup> Voir le Contrat stratégique de filière bois 2014/2018, signé le 16 décembre 2014 par les Ministres de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie ; de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ; de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique ; du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, p.9.

<sup>2</sup> Le bois construction a en effet été identifié par la filière comme le principal marché à court terme offrant un potentiel important de développement, *ibid*, p.10.

<sup>3</sup> Voir les articles 65, 67 et 69 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (loi ELAN).

<sup>4</sup> Voir Sergent, A. *La politique forestière en mutation : une sociologie politique du rapport secteur- territoire*, thèse de doctorat en Science politique sous la dir. d'A. Smith, Sciences Po Bordeaux, 2013, p.342.

ADIVbois qui se charge de promouvoir les projets de la filière relatifs à la construction. Dès sa création en 2014, l'organisme s'est en effet attelé à la mise en place du lancement de la consultation pour les « immeubles grande hauteur à vivre bois démonstrateurs » et gère également depuis la cellule France Bois 2024, chargée d'inscrire la filière dans l'aménagement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Cherchant à comprendre les moyens, les capacités, les limites ou encore les difficultés qu'a aujourd'hui le champ de l'architecture à se positionner dans celui de la construction, nous avons ainsi exploré le terrain du concours pour les « immeubles à vivre bois de grande hauteur démonstrateurs », qui invitait à construire des bâtiments de 9 niveaux et plus dans des métropoles françaises. De la mise en place de la consultation en conception-réalisation jusqu'aux choix des projets lauréats en passant par la définition du cahier des charges, l'ADIVbois s'est entourée de l'aide du Plan Urbanisme Construction Aménagement (PUCA). Cette collaboration nous a ainsi donné l'opportunité de confronter les points de vue de ces institutions issues de deux systèmes différents, l'un de l'architecture et de ville, l'autre de la filière bois.

### **Matériel et méthode**

Cette recherche a emprunté au Laboratoire Espaces Travail de l'ENSA Paris La Villette les outils d'enquête de la sociologie des professions, et plus particulièrement celle bâtie autour des architectes et autres concepteurs. À partir d'entretiens semi-directifs réalisés avec des représentants d'institutions, des membres des commissions de travail d'ADIVbois, des aménageurs, des maîtres d'ouvrage ou encore des concepteurs des équipes lauréates (architectes et ingénieurs), nous avons récolté des sources primaires qualitatives. Ces dernières ont été croisées avec des analyses quantitatives issues d'un corpus fourni par l'ADIVbois à l'occasion d'une convention<sup>5</sup>, qui nous a permis d'explorer les dossiers déposés par l'intégralité des équipes ayant répondu à la consultation.

### **Premiers résultats et perspectives**

Première étape vers un projet de thèse, ce mémoire de post-master « Recherche en architecture » a préfiguré une réflexion sur la conception architecturale en bois en tentant de comprendre son écosystème d'acteurs et ses procédures, afin d'analyser le positionnement des architectes dans l'évolution du secteur de la construction et de son économie. Ainsi nous avons pu faire apparaître des tensions entre architecture et technique, architecture et mise en œuvre ou encore architecture et industrie, dues à certaines contradictions entre les objectifs de chaque acteur poursuivis au sein de la filière. Nous avons également observé la montée en puissance des maîtres d'ouvrage, désormais principaux prescripteurs du matériau, les différents positionnements vis-à-vis de l'industrialisation ainsi que la menace des contrats de conception-réalisation envers la marge de manœuvre des bureaux d'études spécialisés dans la construction bois.

### **Références**

Développement de l'usage du bois dans la construction, CSTB, FCBA, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, 2018.

Berthier, S. (2017), Création architecturale et industrialisation de la filière bois : l'architecture comme milieu d'expérimentation des innovations techniques, dir. Terrin, J.-J., thèse de doctorat en Aménagement, Architecture, Paris Saclay, 457p.

---

<sup>5</sup> Convention tripartite entre l'ADIVbois, le Laboratoire Espaces Travail et l'étudiante Margotte Lamouroux.

Coste, A. (2010), De la région du Vorarlberg au Parc Naturel Régional de Chartreuse : mutation des pratiques et reconfiguration des acteurs autour de la filière bois, in Carvais, R. et al, Édifices & artifices, histoires constructives, Paris, Picard, pp.485-491

Green, M., Karsch, E. (2012), The case for tall wood building, How mass timber offers a safe, economical and environmentally friendly alternative for all building structures, British Columbia, 240p.

Jaeger, J.-M., Bertin, I., Cornudella, J., Le Roy, R. (2017), Quand les immeubles de grande hauteur sont en bois, colloque de l'association française de Génie Civil, GC'2017, mars, n°4, vol 69., 9p.

Lamouroux, M. (2019), Les architectes et la place de la conception architecturale dans la structuration de la filière bois-construction, mémoire de post-master « Recherche en architecture », Laboratoire Espaces Travail, UMR Lavue, ENSA Paris- La Villette, 142p.